



COPIL/CER-AC



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

**ATELIER REGIONAL D'HARMONISATION
DES CADRES DE STRATEGIES ET DE POLITIQUES
COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES COMMUNES
DE SOUTIEN A LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAf
EN AFRIQUE CENTRALE**

Douala, 15 - 17 mars 2022

**CADRE DE REFERENCE POUR LA CONCEPTION D'UN PLAN
DIRECTEUR D'INDUSTRIALISATION ET
DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE REGIONAL (PDIDE)**

ATELIER NO. 1 - DOCUMENT DE TRAVAIL NO. 7

SYNTHESE ANALYSES DIAGNOSTIQUES & SCENARII - MESSAGES CLES

Volume 1

Bilan diagnostique des performances de l'Afrique centrale

1. La contribution à la création de richesse des pays de l'Afrique centrale comparée à celle des autres régions africaines reste très faible.
2. Les performances économiques sont tributaires du cours des ressources naturelles non renouvelables et sensibles aux chocs externes.
3. Des progrès notables en matière d'inflation notamment pour les pays de la CEMAC grâce au mécanisme de surveillance multilatérale qui a conduit à une bonne maîtrise de l'inflation.
4. Plusieurs pays de l'Afrique centrale affichent un déficit budgétaire chronique depuis 2015 suite à la baisse drastique du cours du Brent qui a réduit considérablement leurs recettes pétrolières ainsi que leur marge de manœuvre budgétaire.
5. Plusieurs pays de la CEEAC affichent des taux d'endettement public en pourcentage du PIB de plus en plus élevés et ce, malgré la remise de la dette dont certains pays ont bénéficié dans les années 2000.
6. Les balances de paiements courants de plusieurs pays de la sous-région sont chroniquement déficitaires.
7. L'abondance des ressources naturelles n'a pas contribué à créer des emplois décents en nombre suffisant dans les secteurs productifs et moderne de l'industrie et des services, en raison du manque de diversification des économies de l'Afrique centrale.
8. La pauvreté extrême a diminué dans la plupart des pays de l'Afrique centrale contrairement à la plupart des autres pays d'Afrique subsaharienne mais les inégalités de revenus sont en hausse.
9. Les économies de l'Afrique centrale ne montrent pas pour le moment le signe d'une diversification pouvant conduire à une transformation structurelle réussie. Le modèle de croissance économique repose toujours sur l'exportation d'un nombre réduit de produits peu transformés et d'un faible degré de sophistication. Cette situation les maintient aux plus bas niveaux de participation dans les chaînes de valeur mondiales.
10. L'Afrique centrale a besoin de mettre en œuvre des politiques et des réformes économiques visant d'une part à rendre l'économie régionale beaucoup plus compétitive et plus attractive pour les investisseurs et d'autre part à créer des liens en amont et en aval entre les secteurs des ressources et d'autres secteurs de l'économie, en vue de promouvoir le développement de chaînes de valeur régionales, la diversification et l'industrialisation basées sur ses ressources naturelles.
11. Les pays d'Afrique centrale, à l'instar des pays d'Afrique sub-saharienne, sont relativement à la marge du progrès technologique.

12. L'Afrique centrale affiche un retard en matière d'intégration régionale par rapport aux autres régions du continent. Les pays d'Afrique centrale commercent très peu entre eux, et guère davantage avec le reste de l'Afrique.
13. L'Afrique centrale ne constitue pas une destination privilégiée pour les investisseurs internationaux.
14. Le système bancaire traditionnel de l'Afrique centrale ne finance pas l'industrialisation adéquatement.
15. Un des facteurs défavorable et limitatif pour le succès des politiques industrielles transformatrices en Afrique Centrale, est la faible habilité ou capacité des pouvoirs publics à transformer les visions et plans de développement en changements concrets.
16. La ZLECAf constitue un véritable catalyseur pour stimuler le commerce entre les pays africains, favoriser des chaînes de valeur régionales propices à l'intégration dans l'économie mondiale, soutenir le développement industriel.
17. L'existence des institutions régionales offre une opportunité suivant le principe de subsidiarité d'asseoir les bases d'une intégration industrielle au niveau de la sous-région et d'inciter les Etats à plus d'effort d'industrialisation.

Volume 2

Analyses approfondies par étapes des chaînes de valeur régionales, clusters et liens stratégiques pour tirer le meilleur parti de la ZLECAf

1. Le développement des chaînes de valeur régionales apparaît comme une opportunité pour rendre possible la transformation productive en Afrique centrale.
2. Le pétrole raffiné constitue le deuxième produit d'importation de l'Afrique centrale, ce qui apparaît comme un paradoxe étant donné la taille des réserves pétrolières des pays producteurs de pétrole de l'Afrique centrale.
3. Les pays producteurs de pétrole de la CEEAC se trouvent au plus bas niveau de la chaîne de valeur pétrolière.
4. Il est urgent pour les pays producteurs de pétrole de la CEEAC de doter leurs entreprises publiques pétrolières en technologie de pointe et en ressources humaines qualifiées afin qu'elles puissent intervenir aussi bien dans les activités en amont (exploration et production pétrolière), que dans les activités en aval (raffinage du pétrole brut et distribution des produits pétroliers) de la chaîne de valeur pétrolière.
5. La participation des pays de la CEEAC dans la chaîne de valeur mondiale coton-textiles-vêtements s'effectue au plus bas niveau via l'exportation de la fibre de coton vers les pays dotés des industries textiles développées et compétitives.
6. Il est urgent de développer localement la chaîne de valeur coton-textiles-vêtements en Afrique centrale. En effet, la chaîne de valeur coton-textiles-vêtements a été identifiée comme étant à fort potentiel pour les pays de l'Afrique centrale.

7. Les industries textiles et d'habillement regorgent un potentiel énorme pour les pays de l'Afrique centrale. Elles sont créatrices de plus de valeur ajoutée et d'emplois.
8. Le développement de l'aval de la chaîne de valeur bois via la 1ère et la 2ème transformation du bois est de nature à permettre aux pays de la CEEAC de se positionner stratégiquement sur les marchés de la filière bois comme la construction, l'ameublement, l'aménagement intérieur et extérieur, les cartons et papiers, les emballages, l'énergie, etc.
9. La RDC, bien qu'ayant le statut du premier producteur mondial de cobalt ne contrôle qu'une infirme partie de production primaire de cobalt. D'où l'urgence de changer la donne en améliorant la position de la RDC aussi bien en amont qu'en aval de la chaîne de valeur de cobalt.
10. La sous-performance, voire l'échec des Zones économiques (ZES) spéciales de l'Afrique centrale découle du fait que la plupart des pays ont suivi une approche multisectorielle au moment de la création des ZES.
11. Les économies qui ont le mieux réussi à réaliser un développement industriel rapide grâce à l'utilisation des ZES soulignent que les zones ne sont pas seulement un outil de promotion des investissements, mais avant tout un outil de politique industrielle.

Volume 3

Capital naturel, Gaz à effet de serre et mix énergétiques pour une diversification économique intelligente : Diagnostic et Scénarii futur pour l'Afrique Centrale

1. Les pays de la CEEAC sont dotés d'un capital naturel important qu'ils peuvent exploiter pour un développement soutenable.
2. Si les pays de la CEEAC veulent gérer stratégiquement leur capital naturel, ils doivent commencer à mettre en œuvre le système de comptabilité économique et environnementale.
3. Le capital naturel ne doit pas être gaspillé de manière irréversible mais utilisé de façon rationnelle.
4. Les ressources renouvelables, telles que les terres agricoles, les forêts, l'eau douce ... etc. peuvent fournir des services écosystémiques de manière durable s'ils sont gérés de manière appropriée.
5. En revanche, le capital naturel non renouvelable, comme les combustibles fossiles et les minéraux, offrent une chance unique de financer le développement et la croissance économique.
6. Il est nécessaire de disposer d'institutions solides et d'une bonne gouvernance afin de garantir que les revenus issus des ressources non renouvelables sont investis dans l'éducation et l'infrastructure pour le renforcement des capacités nationales et ne sont pas entièrement utilisées pour une consommation immédiate.

7. Les pays membres de la CEEAC doivent investir dans le capital humain et social afin de développer leur capacité technologique qui leur permettra de se hisser à un niveau élevé en utilisant leur capital naturel d'une manière respectueuse de l'environnement, socialement acceptable et économiquement faisable afin d'assurer leur développement durable.
8. Les pays de la CEEAC doivent augmenter leur capacité de raffinage de pétrole afin d'exporter plutôt des produits pétroliers raffinés et d'éviter l'importation de pétrole brut. En outre, ils doivent s'engager dans la création de valeur ajoutée dans le domaine de la fabrication d'engrais et de produits plastiques afin de diversifier leur développement économique en renforçant la production agricole et la productivité dans les chaînes de valeur en aval.
9. Des processus de valorisation pour convertir les minerais de cobalt en cobalt métal doivent être entrepris afin d'améliorer la valeur ajoutée de la ressource, de créer des opportunités d'emploi et des avantages sociaux connexes et d'accélérer ainsi le progrès technologique dans la région.
10. Il est nécessaire d'étudier la chaîne de valeur du secteur de l'élevage afin d'identifier les lacunes et prendre des mesures appropriées pour augmenter la production et la productivité du secteur.
11. Les pays de la CEEAC doivent prendre en compte la pêche et l'aquaculture dans l'élaboration des politiques nationales en tenant compte de leur contribution aux économies nationales, à l'emploi et aux activités de subsistance des ménages .
12. Le passage de la production de viande rouge (bœuf, viande de chèvre et agneau) à la viande blanche (poisson et volaille) va de pair avec les ODD et les modèles de consommation et de production durables (CPD), une économie à faible émission de carbone contribuant au changement climatique.
13. La région dispose d'énormes sources d'énergies renouvelables. Ils ont ainsi la possibilité de mettre en œuvre une production d'énergie renouvelable diversifiée pour répondre à l'augmentation estimée de 74 mille MW entre 2018 et 2030 à partir de leurs sources d'énergie renouvelables c'est-à-dire l'hydroélectricité, la petite hydroélectricité, le solaire thermique, le solaire photovoltaïque, l'éolien, la biomasse et la géothermie et pour se détourner des énergies fossiles, et respecter ainsi les contributions déterminées au niveau national (CDN) soumises à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Volume 4

Capital humain, compétences et savoir-faire stratégiques pour une diversification économique intelligente : diagnostic et scénarii du futur pour l’Afrique centrale

1. Le capital humain est un concept multidimensionnel. En particulier, la nutrition, la santé et l’éducation en sont des composantes importantes.
2. L’Afrique centrale accuse un retard important en termes de capital humain et cela se traduit par un niveau bas de la plupart des indicateurs de compétitivité et de niveau de vie, en dépit de l’importante dotation de la sous-région en capital naturel. La sous-région doit impérativement améliorer son niveau en capital humain pour mettre en valeur son capital naturel.
3. Certaines composantes du capital humain demandent des décennies d’investissement avant que la société n’en récolte les fruits. On ne peut donc pas faire de stratégie efficace de développement du capital humain sans une vision de très long terme et un engagement dans la durée. C’est aujourd’hui que nous prenons les décisions qui détermineront en partie le capital humain que nous aurons dans vingt ans tout comme une bonne partie du capital humain que nous avons aujourd’hui est déterminé par des choix faits il y a vingt ans ou plus. En matière de stratégie de développement du capital humain, il est important de se donner une direction et de maintenir le cap.
4. Le capital humain joue un rôle très important mais souvent transversal et difficile à délimiter dans la compétitivité et la capacité d’un pays à assurer un niveau de vie élevé à ses citoyens. Beaucoup des variables socio-économiques importantes telles que la capacité d’innovation, le capital social, la qualité des institutions, l’indice de développement humain entretiennent des relations avec le capital humain qui ne se réduisent pas à une simple causalité unidirectionnelle. A cause de ces interactions complexes, une stratégie de développement du capital humain doit aller de pair avec une amélioration de ces autres composantes, en particulier les infrastructures, la santé, la sécurité et la gouvernance et surtout une stratégie de positionnement claire du pays dans les chaînes de valeur globales qui signale aux systèmes de formation les compétences prioritaires à court, moyen et long terme.
5. Le capital humain subit à la fois un phénomène de dépréciation et un phénomène d’obsolescence. Le phénomène d’obsolescence est fortement amplifié par l’accélération du progrès technologique liée à la quatrième révolution industrielle. Un

système efficace de gestion du capital humain doit donc être en mesure d'assurer une requalification permanente des travailleurs.

6. Une gestion efficace du capital humain nécessite la mise en place d'un système d'information sur le marché du travail capable de collecter et d'analyser en temps réel les informations sur l'évolution du marché du travail et sur le désalignement possible entre compétences acquises dans le système de formation et compétences demandée par les entreprises. Le système d'information alimentera alors des outils de planification scientifique du capital humain comme l'outil STED du BIT.
7. Compte tenu de la taille des économies d'Afrique centrale, une approche régionale du développement du capital humain basée sur la création de centres d'excellence est fortement recommandée en raison des économies d'échelle et de la plus grande mobilité du travail qui en résultera.

Volume 5

Quatrième révolution industrielle (4RI) et création de nouvelles valeurs partagées : diagnostics et scénarii du futur pour l'Afrique centrale

Dans le cadre de notre étude, nous avons dressé une cartographie de l'impact de la quatrième révolution industrielle (4RI) dans certains domaines, qui selon nous, pourrait servir de réflexion pour la sous-région en créant de la croissance et de diversification économique. Cette note de synthèse, donnera les chiffres clefs de la situation de la sous-région dans le domaine du numérique, puis proposera des opportunités de croissance en termes de PIB et d'emplois pour la sous-région, liées aux développements de certaines activités sous le prisme de la 4RI, tout en proposant un écosystème du numérique et des scénarii possibles de développement.

1 Etat des lieux de la sous-région :

L'Afrique centrale est l'une des régions d'Afrique la plus en retard dans le domaine de l'économie numérique ou transformation digitale (télécommunication, infrastructure, E-commerce, plateforme digitale, entrepreneuriat numérique, cadre institutionnel...), bien que la plupart des pays disposent d'un plan de développement de l'économie numérique.

Sur le volet infrastructure : on peut noter qu'en 2018 le taux de pénétration de la téléphonie mobile était de **68 %** contre **77 %** pour le continent, moins de **5 %** des villes intermédiaires disposent de la fibre optique, les frais de communication et d'accès à internet représentent environ **22%** du revenu moyen des habitants.

Sur le volet économie digitale : en 2019 l'Afrique centrale sur le paiement mobile enregistre un des plus faibles chiffres avec **30,4 milliards \$** contre une moyenne de **114 milliards \$** en

Afrique subsaharienne, le potentiel des entrepreneurs du numérique reste faible de 2011 à 2020 avec seulement **9 startups** ont levées plus de **100 000 \$**, seulement 33% des jeunes (moins de trente ans) qui représentent 65 % de la population ont un accès internet et le nombre de Data Center est d'environ **30** sur un total de **300** sur le continent soit **10%**.

Sur le volet réformes institutionnelles : seul un pays de la sous-région en 2018 s'est doté d'un cadre législatif complet, la transcription des textes communautaires de la CEEAC de 2017 portant sur l'adoption « de lois types relatives aux télécommunications, à la cybersécurité et au cadre réglementaire d'interconnexion transfrontalière » par les pays de la sous-région ne sont toujours par retranscrits dans les légalisations nationales. La dernière réforme communautaire sur les télécommunications (roaming) a mis 10 ans pour voir le jour.

- 2 Opportunités de croissance et de sauvegarde de l'environnement : le rapport fait état de plusieurs sources possibles de croissance et de sauvegarde de l'environnement (gestion des ressources naturelles, économie circulaire...), dans cette note nous n'en citerons que quelques-unes qui devraient interpeller les pays de la sous-région.

Internet : selon le FMI (étude 2020), une augmentation de **1%** de la part de la population utilisant Internet se traduit, en moyenne, par une augmentation de **0,37 %** de la croissance du revenu réel par habitant.

Big Data : selon une étude de BearingPoin2030 les revenus directs générés par le Big Data en Afrique devrait atteindre **10 milliards de dollars (5 425 000 000 000 FCFA)**.

Gestion de l'eau et l'Intelligence artificielle (IA) : En Afrique, **50% de l'eau fournie par les services publics** est perdue avant d'atteindre l'utilisateur final. Certains pays du continent grâce à l'IA ont mis en place une gestion intelligente et prévisionnelle de la consommation d'eau associée associés à des moyens de paiements.

Economie verte : opportunités pour la sous-région de mettre en place une économie verte sous le prisme de la 4RI notamment sur deux domaines tels que (i) le recyclage des déchets qui ouvre la voie à de nouveaux services et donc de la création d'emplois, et (ii) une gestion plus intelligente des forêts.

Entreprenariat du numérique : Selon Disrupt Africa 2018, 210 startups ont obtenu un investissement de 334,5 millions \$, le Nigeria émerge comme la première destination d'investissement sur le continent. De 2010 à 2020 la sous la sous-région n'a pu bénéficier que de 0.9 million en 9 ans.

- 3 Elaboration de scénarii possibles de l'impact de la 4RI ; à partir du matrice d'une modélisation élaborée par la CEA, il a été réalisé trois scénarii d'évolution possibles mesurant respectivement l'impact de la 4RI sur le PIB de la sous-région.

Le premier scénario est une projection simple des tendances observées actuellement. Il s'agit du cas passif où la sous-région ne prend aucune mesure spécifique pour accélérer la transition

vers l'industrie 4.0. Dans cette hypothèse la sous-région reste consommatrice et aura loupé le virage de la 4RI.

Le deuxième scénario se base sur une utilisation modérée dans lequel l'effet des bénéfices de la quatrième révolution industrielle se manifeste plus tôt en raison d'une politique volontariste mais prudente. Dans cette hypothèse la sous-région restera distancée par rapport aux autres sous-régions sans avoir véritablement pris le virage de la 4RI.

Troisième scénario : la sous-région devient un producteur de technologies 4IR et à moyen terme elle pourra s'inscrire dans la modernité et la nouvelle économie de la future à forte valeur ajoutée.

4 Ecosystème pour réussir le virage de la 4RI

Infrastructure : avoir une coordination régionale dans les infrastructures digitales pour étendre leur couverture et accessibilité.

Cadre légal et investisseur : encourager l'entreprenariat digital en améliorant le cadre réglementaire et adopter des dispositions afin d'attirer les investisseurs.

Résilience face aux risques numériques : adopter des dispositions pour créer une résilience à la cybersécurité, une résilience à l'économique et une résilience opérationnelle.

Volume 6

Stratégies et politiques communes de soutien pour une diversification économique intelligente en Afrique centrale

1. Pendant des années, la croissance économique en Afrique centrale a été déterminée par les prix des produits de base, mais les différences en matière de réformes nationales et d'appropriation des programmes de développement expliquent l'hétérogénéité des performances au sein du continent.
2. Les pays à faible PIB par habitant se caractérisent tous par une faible croissance économique. Ce qui implique que la région doit accélérer la convergence pour bénéficier de la zone de libre échange et de l'intégration régionale.
3. Les économies de l'Afrique Centrale restent dominées par le secteur des services alors que le secteur agricole joue un rôle de moins en moins important en termes de valeur ajoutée. En termes d'emploi, les économies de l'Afrique

Centrale restent dominées par l'agriculture bien que son poids dans le PIB ait diminué au fil du temps.

4. Il n'y a pas eu de changements structurels significatifs de l'agriculture à l'industrie mais plutôt de l'agriculture aux services.
5. Une croissance rapide de la productivité est essentielle pour une transformation structurelle soutenue. Bien que la productivité du travail en Afrique Centrale soit en moyenne faible par rapport aux pays d'Asie, c'est plutôt sa croissance limitée qui est à l'origine de la faible transformation et du manque de diversification. Cette faible performance en termes de productivité du travail indique clairement que les économies de l'Afrique Centrale ne convergent pas vers un même équilibre stable.
6. Les exportations des pays de l'Afrique centrale présentent un faible degré de diversité et une forte ubiquité par rapport à d'autres pays d'Afrique comme l'Éthiopie et la Tanzanie (Figure 2-1). Les pays de l'Afrique centrale (sauf la São Tomé and Príncipe) produisent des biens qui sont également produits ailleurs dans le monde.
7. Les économies de l'Afrique centrale présentent des signes de faible complexité économique, avec un positionnement clairsemé qui ne s'est pas sensiblement amélioré au fil du temps. Par exemple, la Guinée Equatoriale, le Gabon, l'Angola et le Burundi n'ont quasiment pas amélioré leur indice de complexité économique entre 1995 et 2018. Le Rwanda est le plus performant alors que Tchad est le moins complexe de la région.
8. En 2018, la région a exporté 287,875 produits mais seulement 30,992 produits ont une ACR supérieure à 1. Une implication directe, sur le point de vue de politique d'industrialisation, consiste à dire que la région est mieux placée pour exploiter les possibilités existantes de diversification des exportations.
9. La forte augmentation de la densité de produits en dehors du panier d'exportation suggère des complémentarités entre les structures productives des onze pays. Ces complémentarités permettraient de créer un réservoir de ressources et de capacités plus important et plus diversifié. Ceci, à son tour, rendrait les produits relativement plus proches, facilitant ainsi la diversification des exportations. Les pays peuvent aussi coopérer dans la production des biens pour lesquels ils ont déjà la ACR.
10. Tous les pays de la région (à part la São Tomé and Príncipe) se trouvent pas le quadrant « paris stratégique ». Ce qui veut dire que le savoir-faire existant dans la région constitue un tremplin minimal vers de nouvelles possibilités de diversification. Ces économies pourraient être piégée dans un équilibre de faible complexité, où le savoir-faire existant est à la fois insuffisant pour stimuler la croissance et offre peu de possibilités de diversification vers des produits voisins.

11. La position de la région dans l'espace des produits indique que ses exportations sont intensives en capacités qui ne sont pas facilement redéployées vers d'autres produits. Dans un premier temps, la région peut commencer à produire des produits dont les capacités sont relativement proches de celles de son panier d'exportation. Elle peut ensuite évoluer progressivement vers la production de produits à plus forte valeur ajoutée.
12. 80 produits frontières ont été identifiés. Ces produits satisfont aux critères suivants : (i) ces nouveaux produits sont plus complexes et à plus forte valeur ajoutée que ceux de la gamme de produits que la région exporte actuellement ; (ii) les produits sont réalisables compte tenu des connaissances productives de la région ; et (iii) ils ouvrent la voie à une diversification future.
13. Sur ces 80 produits frontières, un portefeuille de produits a été établi pour une diversification à court, moyen, et long terme.